



P2 Défense du logement

P3 Engagements pris et tenus !

P5 Services publics

Journal

DE VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Canton Ivry-sur-Seine

Décembre 2017

Inlassablement, à vos côtés !

En cette veille de fêtes, nous tenons à vous adresser nos meilleurs vœux de Santé, de réussite dans vos projets, de combativité et d'espoir. Combativité, face à un État qui se désengage de ses responsabilités, par un affaiblissement des moyens de l'action publique de proximité au profit d'opérateurs privés qui n'ont pas les mêmes impératifs de services publics.

Espoir, avec l'aboutissement de deux mesures très concrètes pour la vie quotidienne de beaucoup d'entre vous, conformément aux engagements pris lors du renouvellement de l'assemblée départementale au printemps 2015.

Dès le 1^{er} janvier 2018, l'ensemble des retraité.e.s val-de-marnais.e.s pourront faire valoir leur droit à la mobilité et aux déplacements, avec l'extension du bénéfice du forfait Améthyste ou à l'Allocation Transport. Cette avancée majeure est le résultat d'une négociation exigeante avec l'autorité responsable de l'organisation des transports en Ile de France, la présidente de Région.

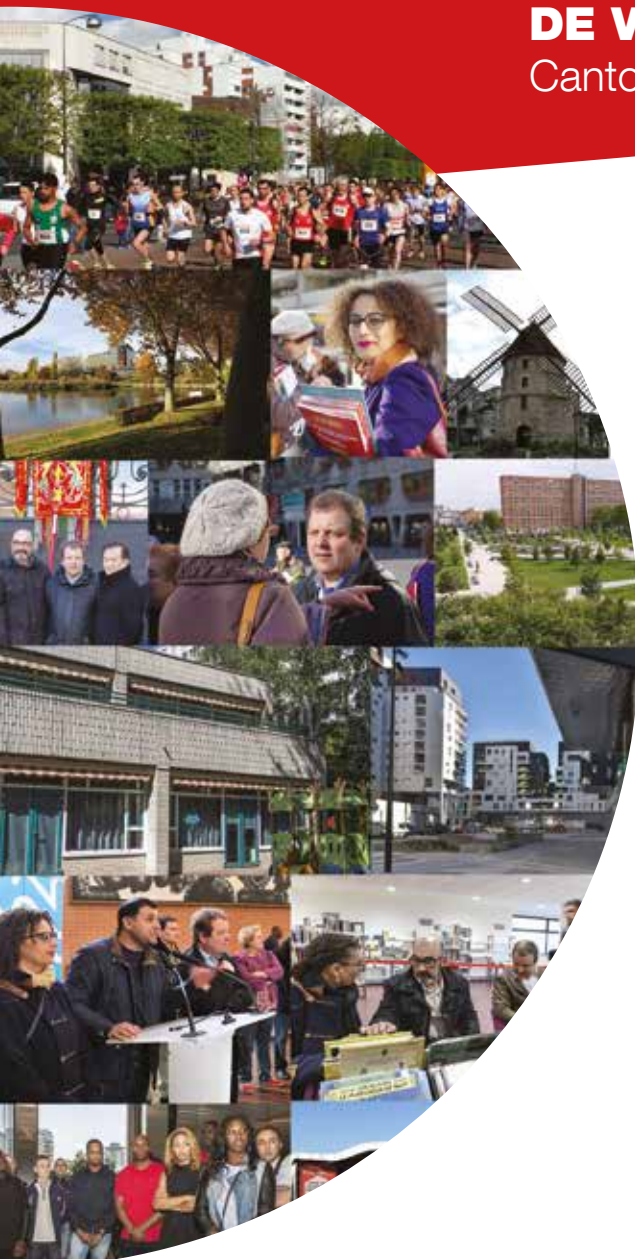
Et dans quelques jours, le 18 décembre, notre Département adoptera le plan de réalisation de plus de 500 nouvelles places d'accueil de la petite enfance, portant à 5 000 le nombre d'enfants accueillis dans les crèches publiques départementales.

Ainsi, le Département démontre une fois encore, son utilité à tous les âges de la vie.

Son rôle majeur et fédérateur, dans un partenariat étroit avec notre Maire Philippe Bouyssou comme avec les 46 autres communes du Val-de-Marne, n'est plus à démontrer.

Sa grande proximité avec les Ivryennes et Ivryens, usagers du service public départemental, avec le monde associatif, est largement reconnue. C'est donc avec gravité, que nous vous appelons à répondre massivement à l'appel du Président Christian Favier et de sa majorité de gauche, pour affirmer votre attachement au département, à ses politiques publiques obligatoires et audacieuses.

Face aux volontés gouvernementale et présidentielle de supprimer les trois départements de petite couronne, c'est notre rassemblement large, combatif et déterminé, qui imposera que soient respectés votre expression et votre avis sur tout projet de disparition du Val-de-Marne.



Pascal Savoldelli

Conseiller départemental
Sénateur du Val-de-Marne



Lamya Kirouani

Vice-Présidente du Conseil départemental
en charge du service public départemental et des ressources humaines

 Val-de-Marne Ensemble

 www.valdemarne-ensemble.fr

Entretien

Défense du logement

Aurélien Julien, ivryen, militant associatif à la Confédération National du Logement (CNL).

Aurélien Julien, représentant des locataires au sein du conseil d'administration de l'OPH d'Ivry-sur-Seine.



Baisse des APL, des moyens des HLM par le gouvernement, baisse du financement par la Région du logement social en zone dense, menace sur l'encadrement des loyers...

Quel est votre avis sur cette actualité ?

Aurélien Julien : Cette série de mesures, qui vont à la fois toucher les locataires et les offices HLM, n'est que la suite logique des mauvaises lois prises sur la question depuis plus de 20 ans.

La loi Sarkozy de «*mobilisation pour le logement*» de 2009 en particulier a eu de graves effets car elle a mis l'accent sur la marchandisation du logement. Nicolas Sarkozy y vantait une «*France de propriétaires* », une volonté en elle-même discutable. Ce qui est certain, c'est que cette loi a transformé le logement en un investissement immobilier, en le livrant aux mouvements spéculatifs, alors que c'est un droit attaché à l'identité même des personnes.

En favorisant fiscalement les investisseurs et promoteurs, on a développé le logement qui «*rapporte*» et donc encouragé les hausses de prix et de loyer. Toutes les lois et décisions qui ont suivies n'ont pas changé cette orientation. Au lieu de construire du logement social pour tous, on a donné aux promoteurs privés des milliards d'euros (via les dispositifs d'exonérations fiscales) pour des logements assez chers et peu nombreux, qui ne correspondaient pas à la demande bien plus diverse et massive.

De ce point de vue, la loi ALUR (l'encadrement des loyers) n'a pas suffi, car elle ne s'attaquait pas au problème de l'offre de logements, notamment de logements sociaux et très sociaux.

Des exemples de mesures efficaces à mettre en œuvre pour résoudre cette crise du logement ?

Aurélien Julien : À la Confédération Nationale du Logement (CNL), nous défendons l'idée de «*Sécurité Sociale du Logement* », comparable à notre Sécurité pour la santé, la retraite ou la famille. Concrètement cela pourrait prendre la forme d'une contribution des bailleurs à un fonds spécial, par exemple pour soutenir des locataires confrontés à des baisses de revenus liées au chômage.

Ensuite, nous faisons le constat que l'offre de logements accessibles en Île-de-France et particulièrement en Petite Couronne est tout simplement insuffisante. La demande ne s'accorde pas avec l'offre de logements privés qui est trop onéreuse, de plus en plus inaccessible du fait de la spéculation. Rien qu'à Ivry, 75% des demandeurs de logement social sont éligibles aux

À Ivry, 75% des demandeurs de logement social sont éligibles aux logements catégorie «*très social* » mais l'État et les plus gros financeurs (notamment la Région par choix politique) ne donnent des moyens que pour construire du social catégorie «*intermédiaire* ».

logements catégorie «*très social* », mais l'État et les plus gros financeurs (notamment la Région par choix politique) ne donnent des moyens que pour construire du social catégorie «*intermédiaire* ». Le bon sens serait pourtant de bâtir du logement en fonction de la demande.

Pour cela, il faut donc redonner aux offices publics les moyens de construire du logement social.

Or aujourd'hui c'est tout l'inverse qui se produit ! On ponctionne les offices HLM en répercutant sur eux la baisse des APL, on les encourage à vendre une partie de leur patrimoine pour combler les finances... C'est une politique qui aura des effets désastreux en termes de constructions et de réhabilitations des logements.

Encore une fois, cela va totalement à contre-courant des besoins. Le risque, ce qui est déjà le cas, est celui de l'éviction des catégories populaires du centre de l'agglomération, avec toutes les conséquences néfastes que cela peut avoir en termes de mixité, d'équilibres entre zones de logements et zones d'activités, d'étalement urbain, de transports, de pollution, et d'accès aux services publics.





Un département utile au quotidien Engagements pris, engagements tenus !

Plan Crèches

La mise en œuvre du « Plan crèches », visant la création de plus de 500 berceaux supplémentaires dans les crèches départementales publiques d'ici 2021, est désormais en route.

Issue d'une concertation très large avec les communes, ce plan permettra de réduire les déséquilibres territoriaux d'accès aux crèches, tout en engageant des rénovations importantes.

À Ivry-sur-Seine, la relocalisation de la crèche Spinoza permettra ainsi le gain de 30 berceaux, tout en assurant le service dans des locaux rénovés.

Le Département reste donc en pointe, au niveau national, quant à l'étendue de son intervention pour des modes d'accueil de la petite enfance, accessibles à tous.

Carte Améthyste

Le Département intervient pour l'aide à la mobilité des personnes âgées. La prise en charge de la moitié du forfait Améthyste pour les retraités non-imposables et anciens combattants bénéficiait déjà à 2 805 Ivryennes et Ivryens.

À l'issue d'un long processus de négociations avec la présidente de Région, nous sommes parvenus à faire bénéficier l'ensemble des retraités à ce dispositif, à partir du 1^{er} janvier 2018 avec la convention signée entre le Département, la Région Île-de-France et Île-de-France Mobilités.

Sera également mise en œuvre une « allocation transport » (équivalente à environ 15 carnets de tickets t+ par an), pour les retraités se déplaçant de manière occasionnelle et ne souhaitant donc pas acheter de forfait Améthyste.



Liberté immédiate pour Salah Hamouri

Salah Hamouri, avocat Franco-Palestinien, est victime d'un incroyable acharnement du fait de son combat pour le respect des droits du peuple palestinien. C'est la raison qui lui a déjà valu d'être emprisonné sept longues années suite à des accusations qui se sont révélées totalement infondées. Salah a été arrêté à son domicile de Jérusalem le 23 août par l'armée d'occupation israélienne, cela sans aucune justification et sans motif énoncés !

Il est retenu en prison depuis plus de 100 jours, de fait d'une procédure dite de « détention administrative ».

Notre groupe Front de Gauche (PCF-PG-Citoyens) du Conseil départemental, a exprimé la demande de sa libération immédiate.

Simultanément, Pascal Savoldelli comme sénateur, a interpellé le ministre des Affaires Étrangères qui dans sa réponse indique « que les autorités Françaises ont demandé que l'ensemble des droits de Monsieur Hamouri soit bien respecté et espèrent sa libération ».

Notre ville accueille par ailleurs son comité de soutien : <http://libertepoursalah.fr/>

En chiffres

240
BÉBÉS ACCUEILLIS
DANS LES CRÈCHES
DÉPARTEMENTALES D'IVRY



112
ABONNÉS FILIAL



554
ORDINATEURS DISTRIBUÉS AUX
COLLÉGIENS D'IVRY
ENTRÉS EN 6^{ÈME}



3524
BÉNÉFICIAIRES
DE LA CARTE IMAGIN'R
REMBOURSÉE À 50%



Pour une exploitation de la future ligne de tramway T9 par le service public !

Pascal Savoldelli a rencontré à plusieurs reprises les salariés du dépôt RATP d'Ivry. Les conditions de travail, la qualité du service rendu aux usagers et l'avenir de la RATP et du service public de transports en Île-de-France ont été au cœur des échanges.

Les salariés du site sont inquiets quant à la dégradation du service public de transports. En effet, le risque existe que l'exploitation et la desserte de la future ligne de tramway T9 (Porte de Choisy - Fer à cheval - Orly) soient attribués au secteur privé via un appel d'offres.

Cette hypothèse porterait atteinte aux intérêts mêmes de l'entreprise publique RATP et aux 57 000 usagers quotidiens de la ligne 183. Cette ligne est considérée comme étant une des plus fréquentées en Île-de-France.

L'enjeu porte sur la pérennisation par Île-de-France Mobilités (ancien Syndicat des Transports d'Île-de-France) de la délégation de service public au profit de la RATP, contrairement aux injonctions de l'Union européenne qui entend accélérer partout la libéralisation des transports.

Il en va de l'intérêt conjoint des usagers, des salarié.e.s de la RATP et des territoires desservis par la future ligne T9.



Soutien aux lycéens de Romain Rolland

Les deux Conseillers départementaux étaient présents, jeudi 12 octobre, aux côtés des lycéen.ne.s de Romain

Rolland pour soutenir leur blocus. Les revendications des élèves concernent les conditions d'accueil et la restauration, les classes surchargées, l'insuffisance du nombre de surveillant et de conseiller pédagogique d'éducation (CPE).

Nous soutenons la mobilisation des lycéen.ne.s pour obtenir des réponses satisfaisantes, face au manque de moyens matériels et humains et pour défendre le droit à la réussite scolaire des élèves en banlieue. L'État dépense ainsi 47 % de plus pour un lycéen parisien que pour un jeune de l'Académie de Créteil.

Les deux élu.e.s ont également adressé en ce sens un courrier à l'attention de Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation Nationale.

Préservation des jardins ouvriers d'Ivry

Lamya Kirouani et Pascal Savoldelli ont interpellé Monsieur le préfet sur le devenir des Jardins Ouvriers du fort d'Ivry.

Ils l'ont interrogé sur les dispositions envisagées pour la préservation du site afin de faire perdurer ces jardins familiaux centenaires, qui jouent un rôle social et écologique dans le développement de l'agriculture urbaine d'Ivry-sur-Seine.

Ils regrettent « qu'aucune concertation n'ait été effectuée avec les usagers et la ville d'Ivry ».

À ce jour, les élu.e.s n'ont reçu aucune information en retour.



RÉFORME DE LA TAXE D'HABITATION

253 millions d'euros de services publics en moins pour les Val-de-Marnais.es

Lors de l'examen du Projet de Loi de Finances 2018, Pascal Savoldelli a dénoncé la suppression de la taxe d'habitation, mesure qui coûtera dès cette année 3 milliards d'euros aux communes.

Pour les communes du Val-de-Marne, ce coût sera porté à 253 millions d'euros en 2020 !

Ce montant phénoménal équivaut au coût de construction de 25 écoles par an ou de 72 crèches.

Ce qu'ils gagneront au premier abord sur leur feuille d'impôt, les contribuables val-de-marnais perdront en services publics !

Qui peut croire une seule seconde que la suppression de plus du tiers des ressources propres des Communes serait sans conséquence ?

C'est pourquoi, nous proposons un autre projet de réforme fiscale, dans le sens de la justice fiscale pour les contribuables, et avantageux pour les finances des communes.

Cela passe par une volonté politique et 3 séries de mesures :

- Une réforme de la fiscalité locale rendant plus juste l'impôt sur les ménages et surtout un retour à une juste contribution des entreprises au financement des services publics locaux dont elles bénéficient pour le développement de leurs activités ;
- Une réforme plus dégressive de l'impôt sur le revenu et, surtout, une baisse de la TVA, impôt le plus injuste, sur les produits de première nécessité, pour améliorer le pouvoir d'achat des français.
- Une augmentation des impôts sur les dividendes des grands actionnaires, des grandes entreprises et l'augmentation de l'impôt sur la fortune, afin de financer les nouveaux moyens dont les communes ont besoin pour développer de nouveaux services publics. De telles mesures pourraient très facilement rapporter 3 milliards d'euros.

Pour la défense des services publics

Hôpital Henri Mondor La chirurgie de greffes hépatiques menacée

La coordination de vigilance du Groupement Hospitalier Universitaire Mondor-Chenevier vient de révéler que le service de greffes hépatiques était menacé de transfert dans les hôpitaux de La Pitié-Salpêtrière et Paul Brousse, deux hôpitaux qui ne sont pas en capacité d'absorber le flux de nouveaux patients.

La direction de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris entend supprimer un des quatre sites actuels de transplantation hépatique dans le groupe. Selon l'AP-HP, il n'y aurait pas assez de malades greffés à Mondor ! Une logique comptable opposée aux missions du service public de santé dans notre département.

Cette nouvelle décision autoritaire et brutale met à mal la recherche et la santé publique des populations du département, et bien au-delà, elle conduira par ricochet à remettre en cause d'autres structures hospitalières en Val-de-Marne.

Réduire la chirurgie hépatique, c'est remettre en cause toute la chirurgie, la formation des universitaires, la recherche.

Cela accentuera l'affaiblissement du maillage de proximité du service public hospitalier, pourtant indispensable pour répondre aux besoins de santé de nos concitoyens.

Sitôt informés, Lamya Kirouani et Pascal Savoldelli ont exprimé publiquement leur totale opposition et mobilisation devant cette annonce.

Pour signer la pétition : <http://vu.fr/sauver-mondor>



STOP à la fermeture des bureaux de Poste

Dans un courrier adressé au Président du groupe La Poste, Lamya Kirouani et Pascal Savoldelli soulignent combien le service public postal est un élément déterminant de la présence globale du service public dans les communes et les quartiers. Nos concitoyens sont attachés à cette présence postale territoriale accessible à tous et aux personnels de la Poste qui l'assurent.

Or, force est de constater que depuis des années, les évolutions du groupe La Poste marquent un détricotage du maillage de proximité que constituait jusqu'à présent le groupe La Poste.

Tout est organisé pour que les usagers ne se rendent plus dans les bureaux de poste : réduction des amplitudes horaires d'ouverture, baisse des effectifs, fermetures pendant l'été, mises en travaux prélude à une fermeture définitive.

Cet amenuisement de la fréquentation des bureaux par les usagers sert d'argument pour fermer des bureaux de poste, pour transformer des bureaux dits de « *plein exercice* » en simple « *point de contact* » ou en agence postale communale, à transférer des activités postales dans des commerces.

En se faisant le relais des mobilisations des usagers, des personnels et des élu-e-s qui refusent de subir de nouvelles fermetures de bureaux de poste et suppressions d'emplois, vos deux conseillers départementaux appellent Mr Philippe Wahl, PDG de La Poste, à prendre une toute autre direction, celle de l'utilité et de la « *rentabilité* » sociale.

Pour lire le courrier dans son intégralité : <http://vu.fr/sauvons-la-poste>

Quelques subventions accordées par le département en 2017

Culture

Compagnies de théâtre :

Robert de Profil : 35 000 €

ALEPH : 16 000 €

Collectif 4 ailes : 10 000 €

Pointure 23 : 3 000 €

Compagnie 4 ailes : 9 000 €

Collèges (Molière, Politzer, Rolland, Wallon)

Subventions de fonctionnement : 46 634 €

Bâtiments (réparations)

EDS Raspail et Casanova : 18 000 €

SAUME : 115 000 €

Crèches (Poulmarch, JJ Rousseau,

Spinoza) : 168 400 €

PMI (Longs sillons, Michelet, Voltaire) :

23 000 €

Associations

Association des enfants juifs déportés

d'Ivry : 3 000 €

Social/Insertion/Gérontologie

Aide à la construction d'une Maison de Quartier agréée Centre social (Ivry Port) : 72917 € (soit 25% du coût total prévisionnel HT).

Emmaüs Étape Ivryenne : 139 440 €

PLIE Ivry/Vitry : 59 600 €

Afrique et espoirs « Le Baobab » : 34 500 €

CLIC (secteur 7 – association Âges et vie) :

103 670 €

Politique de la ville

Associations :

ALIZEP : 3 000€

Atout Majeur : 11 500€

CAPE sur Ivry : 2 500€

KOKOYA : 3 000€

Ne Rougissez pas : 2 000€

Premier Acte : 4 000€

Environnement/Assainissement

Aide financière attribuée par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) pour la réhabilitation de collecteur unitaire sur la RD5 : 591 245 € (subvention + avance)

Sport

USI Athlétisme : 2 500 €

Guyot Motorcycle Team 94 : 50 000 €

Recherche de l'Idéal (Handisports) : 1 200 €

Solidarité internationale

ADESAF : 7 500€

Économie solidaire

Association CRIC : 14 500€

Fonds de soutien "transition écologique" 2017

Collectif 3R : 4000 €

La Cyclofficine d'Ivry : 5000 €

Fête des Solidarités

Samedi 16 décembre
Espace Robespierre



La Fête des Solidarités est organisée par le Conseil départemental avec la participation de 36 associations locales. Elle est une occasion d'affirmation de ses droits et d'expressions citoyennes.

Cette fête est aussi un moment festif, chaleureux et convivial où petits et grands pourront profiter des nombreux spectacles et animations de la journée.

En 2016, 4998 chèques ont été attribués aux Ivryens.

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au dimanche 31 décembre, auprès de l'Espace des Solidarités d'Ivry (38/42 rue Raspail) ou via le formulaire disponible en téléchargement sur :

<https://www.valdemarne.fr/a-votre-service/action-sociale/le-cheque-solidarite>

Pascal Savoldelli a été élu sénateur du Val-de-Marne, le 24 septembre dernier.

Pour le groupe Communiste, Républicain, Citoyen et Écologiste, il est membre de la commission des finances et vice-président de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation.

DÉFENSE DES POLITIQUES PUBLIQUES DÉPARTEMENTALES

La suppression envisagée des trois départements de petite couronne avec leur disparition dans une grande métropole n'est pas un simple arrangement « technique ». Elle aura des effets concrets.

Les politiques départementales menées en Val-de-Marne sont en effet originales, uniques, et démontrent que la solidarité a encore un avenir face au libéralisme assumé.

À Ivry, le Département est très présent, comme dans toutes les communes du Val-de-Marne : 4 collèges accueillant 2 800 élèves, 4 crèches départementales pour 240 berceaux, 4 000 enfants suivis par la PMI, 1 800 personnes âgées et personnes dépendantes accompagnées (via des allocations et des aides au maintien à domicile), mais aussi 1 million d'euros d'investis dans la voirie, 2 millions pour l'assainissement et la défense contre les crues...

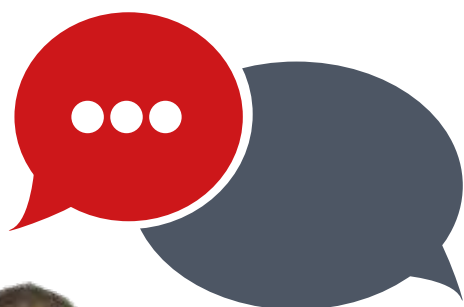
Ce ne sont que quelques éléments démontrant la pertinence de politiques publiques de proximité, au service des habitants.e.s.

Ces politiques sont aujourd'hui clairement menacées. Qui reprendrait demain la gestion des crèches ou des réseaux d'assainissement ? Qui reprendrait des politiques innovantes comme le soutien aux projets associatifs via par exemple le dispositif Proj'Aide ? Encore une fois, c'est le Département et son lien de proximité, en partenariat avec les communes, qui reste le mieux placé. Le rééquilibrage territorial passe par le maintien du service public départemental et de ses politiques de solidarité.

SIGNEZ, FAITES SIGNER et PARTAGEZ

la pétition pour la défense des politiques publiques départementales :

<https://departement-utile.valdemarne.fr/>



Vos élus à votre écoute



Pascal Savoldelli

Conseiller départemental
Sénateur du Val-de-Marne

✉ pascal.savoldelli@valdemarne.fr
☎ 01 43 99 70 62
📘 Val-de-Marne Ensemble
🌐 www.valdemarne-ensemble.fr

Lamya Kirouani

Vice-Présidente en charge du service public départemental
et des ressources humaines

✉ lamya.kirouani@valdemarne.fr
☎ 01 49 60 29 90
📘 Val-de-Marne Ensemble
🌐 www.valdemarne-ensemble.fr

